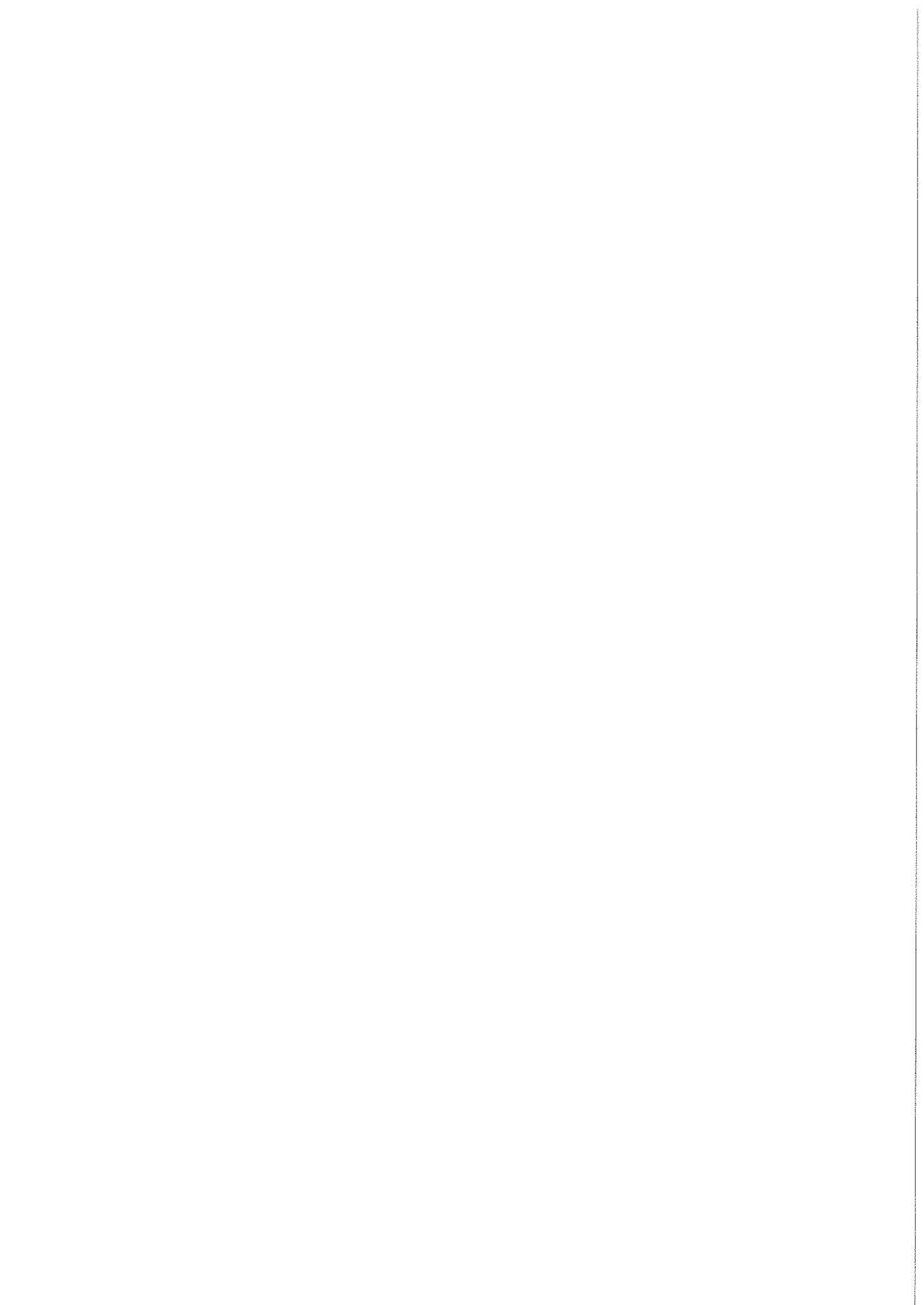
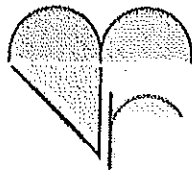


Annexe 3

Extrait du registre des délibérations du comité directeur du Syndicat Mixte en date du 4 novembre 2009, donnant l'historique du dossier et de la consultation préalable du public

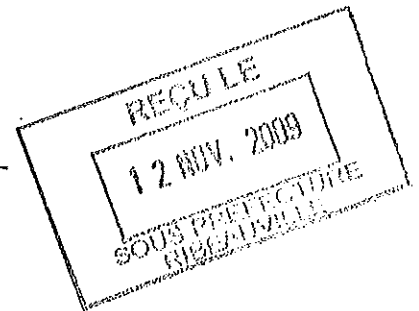




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE
DIRECTEUR DU SYNDICAT MIXTE MONTAGNE - VIGNOBLE ET RIED

Nombre de conseillers
en fonction : 54
présents : 41
procurations : 2

Séance du 4 Novembre 2009
Sous la présidence de M. Henri STOLL



OBJET : BILAN DE LA CONCERTATION DU SCOT MONTAGNE VIGNOBLE ET RIED

Conformément aux dispositions des articles L.122-1 et suivants et L.300-2 du Code de l'Urbanisme, Il appartient au Président de présenter au Comité syndical le bilan de la concertation mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration du SCOT Montagne Vignoble et Ried et ce, avant d'arrêter le projet de SCOT.

Rappel des modalités de la concertation :

Dans le cadre de l'élaboration du SCOT, le Comité syndical doit délibérer sur les objectifs poursuivis et sur les modalités d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole.

Par délibération du 6 février 2007, le Comité syndical a donc fixé comme suit les modalités de la concertation :

- les études d'élaboration du SCOT et le projet de schéma seront tenues à disposition du public pendant toute la durée d'élaboration du schéma et jusqu'au stade « SCOT arrêté par le comité syndical » ; ces documents seront actualisés au fur et à mesure de l'avancement des études ;
- Il sera organisé des réunions publiques sur les principaux éléments constitutifs du SCOT, à savoir sur son Projet d'aménagement et de développement durable et sur le Document d'orientations.

Mise en œuvre de la concertation :

Conformément à ce qui précède, différentes actions d'animation, d'information et de communication, correspondant aux modalités de concertation définies par le Comité syndical, ont été mises en œuvre tout au long de l'élaboration du SCOT. La concertation a été renforcée à chaque étape « clé » de la procédure (diagnostic, PADD et arrêt du projet).

Au-delà de celle des élus locaux, la participation des habitants, des associations locales et des forces vives du territoire (socioprofessionnels, représentants d'organismes compétents en matière d'habitat, d'urbanisme, de déplacements, d'aménagement ou d'environnement...) et leur appropriation de la démarche de SCOT, ont constamment été recherchées lors de la concertation.

Ainsi, chronologiquement et en complément des réunions et opérations spécifiquement destinées aux élus, les actions suivantes ont été réalisées :

- Lancement de la démarche
- Mars 2007 : insertion légale dans les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA) de la mention de la délibération prescrivant l'élaboration du SCOT et fixant les modalités de la concertation ;

- Juin 2007 : **article** sur le lancement de la procédure dans le bulletin intercommunal de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg (CCVK) distribué dans les boîtes aux lettres des 10 communes membres ;
- Septembre 2007 : parution dans L'Alsace d'un **article** informant la population du lancement de la procédure d'élaboration du SCOT ;
- Octobre 2007 : organisation d'un **point presse** et parution de **2 articles** dans l'Alsace et le DNA informant la population du lancement de l'élaboration du SCOT et invitant les habitants à participer aux ateliers sur le diagnostic ;
- Octobre 2007 : mise en ligne du **site internet** du SCOT : www.scot-mvr.org.
Y sont publiées toutes les Informations relatives à la démarche de SCOT et une **boîte à lettres électronique** est mise à disposition du public afin de recueillir ses remarques (au total, une quinzaine de messages a été postée).
Le site Internet sera enrichi et actualisé tout au long de la procédure.
- Octobre 2007 : **édition** par le Syndicat Mixte du **document n°1** du SCOT Montagne Vignoble et Ried informant la population du lancement de l'élaboration du SCOT et invitant les habitants à participer aux ateliers sur le diagnostic. Ce document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des 27 communes.

• Diagnostic

- Novembre / décembre 2007 : organisation de **8 réunions publiques** thématiques (2 séries de 4 ateliers de travail), ouverts aux élus locaux, aux personnes publiques associées et à tous les habitants, pour partager le diagnostic du territoire et dresser les enjeux.
Une trentaine de personnes était présente à chaque réunion.
Les présentations de chaque atelier ont été publiées sur le site internet du SCOT.
- Novembre 2007 : parution dans les DNA d'un **article** invitant les habitants à participer aux ateliers sur le diagnostic et les informant des débats du 1^{er} atelier (habitat) ;
- Décembre 2007 : **article** sur la démarche du SCOT dans le bulletin intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, distribué dans les boîtes aux lettres des 16 communes membres ;
- Janvier 2008 : **article** sur l'avancement de la procédure et le bilan des ateliers sur le diagnostic dans le bulletin intercommunal de la CCVK, distribué dans les boîtes aux lettres des 10 communes membres ;
- Janvier 2008 : organisation d'une **réunion avec les représentants de la profession agricole** pour partager les enjeux spécifiques au territoire ;
- Février 2008 : organisation d'une **réunion avec les personnes publiques associées** sur le diagnostic et les enjeux ;
- Juillet 2008 : parution de **2 articles** dans l'Alsace et le DNA présentant au public le diagnostic et les enjeux du territoire ;
- A partir de juillet 2008 : mise à disposition des documents (diagnostic et état initial de l'environnement) sur le site internet du SCOT et au siège des 2 communautés de communes.

• PADD

- Septembre 2008 : organisation d'un **point presse** et parution de **2 articles** dans l'Alsace et le DNA invitant le public à participer aux ateliers sur le PADD ;
- Septembre 2008 : **édition** par le Syndicat Mixte du **document n°2** du SCOT Montagne Vignoble et Ried présentant à la population les enjeux du territoire et invitant les habitants à participer aux ateliers sur le PADD. Ce document a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres des habitants des 27 communes ;
- Septembre 2008 : organisation de **8 réunions publiques** thématiques (ateliers de travail), ouverts aux élus locaux, aux personnes publiques associées et à tous les habitants, pour concevoir d'une manière participative le PADD.
Plus d'une trentaine de personnes était présente à chaque réunion.
Les présentations de chaque atelier ont été publiées sur le site Internet du SCOT.
- Janvier 2009 : organisation d'une **réunion avec les personnes publiques associées** sur le PADD
- A partir de février 2009 : mise à disposition des documents (PADD) sur le site internet du SCOT et au siège des 2 communautés de communes.

- **DOG et arrêt du projet**

- Juin 2009 : **article** sur la démarche du SCOT et l'avancement de la procédure dans le bulletin intercommunal de la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, distribué dans les boîtes aux lettres des 16 communes membres ;
- Juin 2009 : organisation d'une **réunion avec les personnes publiques associées** sur le DOG ;
- Juillet 2009 : organisation d'un **point presse** et parution de **2 articles** dans l'Alsace et le DNA Informant invitant le public à participer aux ateliers sur le diagnostic ;
- Septembre 2009 : organisation d'une **réunion avec les personnes publiques associées** sur le projet de SCOT avant son arrêt par le comité syndical
- Septembre 2009 : organisation d'une **réunion publique** sur le projet de SCOT. Cette réunion ponctuait la concertation et synthétisait les principaux éléments constitutifs du projet de SCOT. Une trentaine de personnes a assisté à cette réunion.

Conclusions et bilan de la concertation

Le Président rappelle que l'ensemble des modalités de la concertation fixées par le Comité syndical a été mis en œuvre tout au long de la procédure d'élaboration du SCOT Montagne Vignoble et Ried.

L'information relative au SCOT a été largement diffusée au public, par le biais du site Internet, de l'édition des dépliants distribués toutes boîtes aux lettres ou de la parution des articles dans la presse locale et dans les bulletins intercommunaux.

Les réunions et ateliers publics, le site internet et la boîte aux lettres électroniques ont permis au public de s'approprier la démarche de SCOT, de débattre avec les élus, de réagir et d'apporter des idées, participant ainsi à la co-construction du projet.

Les principaux points soulevés par le public lors de la concertation portaient notamment sur :

- la préservation de l'environnement et des paysages ;
- la nécessité de la gestion économe de l'espace ;
- la cherté du foncier ;
- les difficultés de mixer les formes d'habitat ;
- le maintien des terres agricoles et le devenir des exploitations ;
- l'engorgement des axes routiers ;
- la nécessité de maintenir l'emploi local.

En conclusion, le projet de SCOT Montagne, Vignoble et Ried permet d'apporter une réponse aux principales préoccupations émises lors de la concertation. L'implication dans son élaboration des élus locaux, des personnes publiques associées, des forces vives du territoire et de la population locale a été très forte et a permis d'aboutir à un projet de SCOT partagé et consensuel.

Le Comité syndical, après avoir entendu le Président présenter le bilan de la concertation et en avoir débattu :

- **PREND ACTE** du bilan de la concertation ;
- **CONSIDERE** que la concertation a eu lieu tout au long de la procédure et que les modalités correspondent à celles fixées par la délibération du 6 février 2007 ;
- **APPROUVE** les conclusions du rapport tirant le bilan de cette concertation.

ADOpte A L'UNANIMITE

Bennwihr, le 04 Novembre 2009
Pour extrait conforme
Le Président,

Henri STOLL.

